

## Actualité Société

# Julia Kristeva et le fantôme de « Sabina »

## ESPIONNAGE

La romancière et linguiste est accusée par une commission bulgare d'avoir travaillé pour les services secrets de son pays d'origine dans les années 1970

## RÉPLIQUE

Elle dénonce une « machination diffamatoire » fondée sur des documents truqués. Son récit et ses confidences au JDD



Julia Kristeva chez elle, à Paris, en 2012. JEAN-LUC BERTIN/PASCO

**É**tonnée », « bouleversée », « scandalisée ». Les mots se bousculent dans la bouche de Julia Kristeva au souvenir d'une éprouvante lecture. Car, elle le dit, elle le jure : elle a découvert l'existence de son prétendu passé d'agent des services bulgares entre 1970 et 1973 en feuilletant *L'Obs*. Dans son numéro du 5 avril, l'hebdomadaire évoquait l'exhumation des archives de Sofia, fin mars, d'un mystérieux dossier « Sabina ». D'après l'article, ce pseudonyme cacherait la romancière, linguiste et psychanalyste française dont les écrits sont étudiés dans nombre d'universités du monde entier. « Je suis victime d'une machination diffamatoire, s'indigne-t-elle, car je n'ai jamais été une espionne bulgare. » Elle ajoute, indignée : « Je ne comprends pas que le journal fondé par Jean Daniel, qui a publié des textes de Jean-Paul Sartre, de Roland Barthes ou de Michel Foucault, procède de la sorte. »

À vrai dire, une première alerte avait retenti quelques jours avant la parution de l'article, quand elle découvrit sur son téléphone mobile le SMS qu'un journaliste de *L'Obs* lui adressait par erreur : « Kristeva pas joignable. On balance ! » Elle appelle alors l'auteur du message ; mais, selon elle, la conversation tourne court. L'article paraît, le scandale

éclate. La voici ravalée – par une obscure commission bulgare de déclassification des documents secrets – au rang de ces collaborateurs anonymes des polices politiques d'Europe de l'Est qui traversèrent le temps comme des fantômes jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique. « C'est un véritable cauchemar, déplore-t-elle, ou une farce pitoyable, je ne sais. »

À 76 ans, Julia Kristeva n'aurait jamais imaginé une telle embarquée du destin. Le dossier « Sabina » déforme de la plus douloureuse des manières son histoire déjà bien écrite. Pour bien comprendre, il faut remonter au début des années 1960. Étudiante en Bulgarie, elle projette alors la rédaction d'une thèse sur le mouvement littéraire du nouveau roman. Alain Robbe-Grillet, Michel Butor ou Nathalie Sarraute font fureur à Paris mais ils sont inconnus à Sofia, où la jeune femme cultive sa francophilie.

« Mes parents n'étaient pas des partisans du régime, raconte-t-elle, et mon père était très croyant. Moi, j'étais membre des Jeunesses communistes, comme tous les jeunes de mon âge. En 1965, le général de Gaulle offrait des bourses aux étudiants francophones. » Elle dit avoir tenté sa chance sans trop y croire. Sa candidature est pourtant retenue.

« J'ai signé un formulaire de visa usuel avant de partir, sans en examiner vraiment le contenu, précise-t-elle. Mais aucune pression n'a été exercée sur moi pour devenir un agent de renseignement. » Elle décolle pour Paris avec l'équivalent de 5 dollars en poche, pour une durée de neuf mois – c'est ce que prévoit la bourse qui lui a été

**« C'est un véritable cauchemar ou une farce pitoyable, je ne sais »**

Julia Kristeva

attribuée. Quelques années plus tard, elle apprendra qu'un homme a joué un rôle déterminant dans l'autorisation des autorités bulgares. Il s'appelle Vladimir Kostov. Intellectuel renommé, directeur d'un journal gouvernemental, il publie quelques articles de la jeune Kristeva encore étudiante, correspond avec elle et, à l'occasion, lui

envoie des livres. Et il travaille pour les services de renseignement bulgares. « Je ne l'ai jamais su, affirme Julia Kristeva. En 1975, nous avons bu un pot ensemble à Paris, près du pont de l'Alma. Il n'avait pas tenté de me recruter. Il ne m'a rien demandé. À aucun moment. »

À cette date, la jeune Bulgare un peu perdue s'est déjà muée en linguiste reconnue. Au bout des neuf mois, elle n'est pas rentrée à Sofia. Elle a épousé l'écrivain Philippe Sollers, fondateur de la revue d'avant-garde *Tel quel*. Elle fréquente le fleuron de l'intelligentsia parisienne, alors fascinée par les gardes rouges de Mao Zedong, très en froid avec Moscou et ses satellites. C'est pourtant sur cette période (1970-1973) que le dossier « Sabina » est le plus fourni. Il contient des notes dont Kristeva est censée être la source ; mais aucune n'est de sa main. Ce sont des propos insignifiants sur l'ambiance à Paris autour du Parti communiste français (PCF) et des intellectuels qui lui sont proches, tel Louis Aragon, à l'époque directeur des *Lettres françaises*, revue financée par le PCF jusqu'en 1972.

« Les documents publiés montrent d'abord que j'ai été la cible d'une surveillance, proteste Julia Kristeva, pas que j'ai joué le

rôle d'un agent. Il y a, par exemple, 29 lettres que j'ai envoyées à mes parents au contenu innocent. Elles leur ont été extorquées ou ont été lues avant livraison. Je suis victime d'un véritable viol psychique. » Elle dénonce aussi les « positions invraisemblables » qui lui sont prêtées dans le dossier bulgare à propos d'Israël. « J'aurais dénoncé un climat prouioniste à la radio et à la télévision françaises en des termes flirtant avec l'antisémitisme ? Ce n'est pas moi du tout. »

**« Si ces dictatures ont disparu, les méthodes de leurs polices totalitaires restent efficaces »**

Son avocat, Jean-Marc Fédlida

À l'appui de leur démonstration, ses accusateurs produisent une carte postale envoyée de Bruxelles au premier secrétaire de l'ambassade de Bulgarie à Paris, présenté comme son agent traitant. La missive parle de vacances à venir et se conclut par un : « Vive le pouvoir populaire ! » « Ce n'est rien d'autre qu'un doigt d'honneur très désinvolte, explique aujourd'hui la romancière. Il n'y a pas une seule parole de collaboration dans cette carte. »

Elle décrit le diplomate comme « un personnage collant » qui la « surveillait » et se souvient que Sofia avait dépêché auprès d'elle « un ancien condisciple » venu la voir « au prétexte de [lui] transmettre des œuvres de poètes nationaux ». « Je ne l'ai pas très bien reçu, dit-elle, car ça ne m'intéressait pas. » Elle conclut : « Ils ont bien vu qu'ils ne parviendraient pas à m'influencer. » De fait, le dossier « Sabina » mentionne qu'elle fut exclue des collaborateurs des services secrets en 1977 en raison de positions maoïstes.

Pour Julia Kristeva, le mal est fait. « Je suis victime d'une calomnie et ne comprends pas pourquoi. Le régime bulgare cherche-t-il des boucs émissaires pour pallier le mal-être du pays ? Est-ce ma défense d'une culture européenne libre et ouverte qui est visée ? Ce qui me stupéfie c'est que personne, ni la commission en Bulgarie ni *L'Obs*, ne m'a demandé mon avis. » Son avocat, Jean-Marc Fédlida, lance un avertissement : « Si ces dictatures ont disparu, les méthodes de leurs polices totalitaires restent redoutablement efficaces puisqu'elles sont reprises sans esprit critique, sans même prendre la distance nécessaire ni considérer le discrédit auquel l'histoire les a condamnées. » Car pour lui comme pour sa cliente, il n'y a pas l'ombre d'un doute : le dossier « Sabina » a été monté de toutes pièces. ●

PASCAL CEAUX